ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

droit du travail

Question écrite n° 86657

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les difficultés rencontrées par les jeunes dans le cadre de leur recherche de stage. En effet, il devient de plus en plus complexe, pour un jeune, de parvenir à trouver un stage dans le cadre de sa formation professionnelle. Des secteurs de formation, tels que celui du sanitaire et social, sont particulièrement concernés. La loi rend obligatoire, pour une entreprise ou un organisme, l'attribution d'une gratification à un étudiant stagiaire. Cependant, cette gratification ne s'applique pas pour un stagiaire indemnisé par Pôle emploi, notamment. Le choix effectué par les entreprises ou les organismes est dû à un manque de budget, aussi à un manque de personnel, et par conséquent, à un manque de temps pour encadrer les jeunes. Les jeunes voulant poursuivre leur cursus de formation sont ainsi défavorisés. Cette situation représente un réel problème pour les jeunes ne trouvant pas de stage et étant amenés à arrêter leurs études. Face à la problématique de la recherche de stage chez les jeunes, elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement.

Données clés

Auteur : Mme Véronique Louwagie
Circonscription : Orne (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 86657
Rubrique : Travail
Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
Ministère attributaire : Travail

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 août 2015, page 5868
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)